

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :
Centre d'Etudes et de Recherches en
Psychopathologie et Psychologie de la Santé
CERPPS
sous tutelle des
établissements et organismes
Université Toulouse - Jean Jaurès - UT2J

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES, en vertu du décret
du 14 novembre 2014¹,*

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,

Alain BLANCHET, président du comité

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5 du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Etudes et de Recherche en Psychopathologie et Psychologie de la Santé
Acronyme de l'unité :	CERPPS
Label demandé :	Équipe d'Accueil (EA)
N° actuel :	EA 4156
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M ^{me} Maria-Teresa MUNOZ-SASTRE
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Henri CHABROL et M ^{me} Maria-Teresa MUNOZ-SASTRE

Membres du comité d'experts

Président : M. Alain BLANCHET, Université Paris 8

Experts : M^{me} Christine ROLAND-LEVY, Université de Reims Champagne-Ardenne
(représentante du CNU)
M^{me} Tiziana ZALLA, École Normale Supérieure

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Régine SCELLES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Daniel LACROIX, Université Toulouse 2

M^{me} Chantal ZAOUCHE GAUDRON (directrice de l'École Doctorale CLESCO
n°326)

1 • Introduction

Le rapport du comité d'experts analyse :

- le bilan de l'ex-équipe CERPP de l'ex Unité Octogone (EA N°4156), il n'analyse donc pas l'ensemble du bilan de l'ancienne unité Octogone ;
- le projet de l'unité CERPPS.

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Études et de Recherches en Psychopathologie (CERPP - E.A n°795) a été créé en 1994. Depuis le 1^{er} janvier 2007, le CERPP est une des trois équipes de l'unité Octogone (EA n°4156) qui a réuni jusqu'à présent : (1) le Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage et de la Cognition, Laboratoire Jacques-LORDAT, (2) le Centre d'Études et de Recherches en Psychopathologie (CERPP) et (3) l'équipe Cognition, Communication et Développement (ECCD).

Aujourd'hui, le CERPP souhaite, à nouveau, devenir une équipe d'accueil autonome en maintenant les trois thèmes actuels de recherche : « Psychopathologie », « Psychopathologie développementale » et « Psychologie de la santé ».

Cette unité s'appellera le CERPPS (Centre d'Études et de Recherches en Psychopathologie et Psychologie de la Santé). En conséquence, l'équipe CERPP demande une création d'unité.

Équipe de direction

La direction de l'unité Octogone a été assurée par M^{me} Bernadette ROGE à compter du 01/01/2007, date de sa création puis par M^{me} Maria-Teresa MUNOZ-SASTRE à compter du 1^{er} mars 2013.

Pour le prochain quinquennal, l'unité CERPPS propose une codirection assurée par M. Henri CHABROL et M^{me} Maria-Teresa MUNOZ-SASTRE.

Nomenclature HCERES

SHS4 : Esprit humain, langage, éducation (SHS4_2 Psychologie)

SVE1 : Biologie, Santé

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	15	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	15	16

Pour Octogone, la dotation était de 20% du temps d'un ingénieur d'étude et d'un BIATOS. La répartition pour la nouvelle unité CERPPS n'est pas clairement précisée mais l'unité évoque une dotation de 40% BIATOS. .

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	26	
Thèses soutenues	34	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le comité d'experts concernant l'appréciation globale de l'unité note trois points principaux. (1) Il s'agit d'une demande de création qui est, en fait, une reconduction d'une équipe qui avait déjà ce périmètre et cette organisation thématique. (2) L'activité de publication du CERPPS est remarquable, tant en quantité qu'en qualité. (3) L'investissement des enseignants-chercheurs de l'unité dans la formation au niveau master et doctorat est très important.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité bénéficie d'une identité sociale forte, fondée sur une histoire de plus de vingt années.

Sa visibilité internationale est attestée par ses publications de haut niveau et ses collaborations soutenues avec des institutions de recherche reconnues (par exemple, l'unité a une politique d'invitation régulière de professeurs de renommée internationale).

L'unité développe des recherches sur des objets à fort impact scientifique et sociétal.

Sa politique de formation doctorale est remarquable, tant au plan du nombre de thèses soutenues que de la durée de la préparation des thèses. Le comité d'experts note que l'investissement des enseignants-chercheurs dans les directions des masters assure un très bon adossement de la formation aux recherches menées dans l'unité.

Enfin, les recherches ont pour objectif d'aboutir à des applications cliniques susceptibles d'améliorer la compréhension, la prévention et la prise en charge des pathologies étudiées.

Les tutelles soutiennent le fait que cette unité demande à redevenir autonome et estime que cette nouvelle configuration pourrait être de nature à favoriser la poursuite et le développement des travaux dans ce domaine.

Points faibles et risques liés au contexte

Le comité d'experts note une dispersion importante des objets et thématiques de recherche qui peut conduire à une trop grande individualisation de son activité, à la dispersion de ses forces et à une perte de visibilité.

Les publications communes entre enseignants-chercheurs, quoique d'excellente qualité, pourraient encore être davantage développées.

Par ailleurs, le comité d'experts estime que la codirection de l'unité proposée dans le projet n'est ni souhaitable, ni possible.

Enfin, le comité d'experts remarque que les lourdes charges qui pèsent sur les enseignants-chercheurs en matière d'enseignement et d'administration semblent ne pas permettre de dégager le temps qui serait nécessaire à la mise en place d'un travail scientifique collectif.

Le comité d'experts note que les membres de l'unité qui publient beaucoup sont des seniors, ce qui peut représenter un risque à l'avenir pour l'unité.

Recommandations

Le comité d'experts estime que l'unité, à la faveur de son autonomie, devrait plus clairement affirmer sa gouvernance pour permettre la mise en œuvre d'une politique d'unité à même de rendre encore plus visible et plus performante la synergie entre les potentialités des travaux qui y sont déjà menés.

L'unité va devoir réfléchir à une politique de gouvernance en matière de politique scientifique qui mette l'accent sur la coopération et la définition d'objets de recherche collectifs et moins diversifiés. L'unité devrait

s'engager dans des réflexions sur cette question qui pourraient l'amener à développer des modèles explicatifs communs et à définir des thèmes à prioriser.

Concernant la direction de l'unité, le comité d'experts préconise qu'un seul directeur (accompagné éventuellement d'un ou de deux directeur(s) adjoint(s)), soit élu par l'assemblée générale de l'unité.

Pour que l'unité conserve son excellence, elle devra développer une politique volontariste de soutien à la publication de tous et d'aide pour que certains de ses membres de l'unité soutiennent leur habilitation à diriger des recherches.